

- Le devenir du tourisme (éco-socio-soutenable / stop à l'attractivité mondiale du lac)
- Le paysage : mettre en valeur le lac
- Formation des acteurs économiques clés au tourisme durable
- Développer des activités culturelles : lac culture ?
- Transport touristique et non touristique sur le lac : liens entre ports, plages, restaurants
- Aménagement de la voirie (éclairage et trottoirs) – Aiguebelette le lac
- Aménagements enfants (aires de jeux) – Aiguebelette le lac
- Dates de la fibre ?
- Transformer le conseil citoyen en Assemblée Générale citoyenne délibérative et le conseil communautaire en exécutif (créatif) – RIC Référendum d'Initiative Citoyenne
- Favoriser la création d'un café associatif :
  - o Pour se rassembler, discuter, jouer, écouter de la musique
  - o A débats citoyens, guinguette ? Maison ronde ?
- Avenir de la Maison ronde ? // Non, assez d'artificialisation de ce pauvre lac >> béton, goudron, pognon
- Déchets en période estivale – Aiguebelette le lac
- Villas à 500 000 € avec vue sur le lac à Lépin, à la place de vergers, prairies, forêts : pourquoi pas un HLM de 6 étages alors ?

- Piste cyclable tour du lac
- Piste piétons pour relier les villages
- Un seul PLU sur la CCLA : passer tout le bassin en ZAP (Zone Agricole Protégée) : gel de tous les PLU, de la destruction des terres agricoles, arables, forêts et prairies
- Construire des projets ensemble autour du lac et de ses ressources
- La surfréquentation du lac
- Et si on abordait le regroupement des communes du lac ?
- Le Parc de Chartreuse : ne pas passer à côté, c'est une opportunité forte
- Navette minibus entre site d'atterrissage et de décollage de parapente pendant l'été
- Installation de casiers sécurisés sur les plages (pour les papiers, CB...)
- Préserver les forêts et la biodiversité >> alerte sur l'impact de l'exploitation forestière sur les sentiers et écosystèmes.

## ARTICLE 1 - OBJET ET MISSIONS

- **Être force de proposition**
- Avoir un rôle de « consultant »
- Définir des thématiques d'études à moyen et long terme, sur des questions simples et complexes
- Un espace pour les échanges, où l'expression de tous est favorisée
- Sur le positionnement vis-à-vis de la CCLA et des habitants :
  - Saisines réciproques CCLA / CC ;
  - Faire le lien entre la CCLA et la population ;
  - Etudier les projets soumis par la CCLA et donner un avis ; proposer des projets à la CCLA
- définir les valeurs du territoire

## ARTICLE 2 - COMPOSITION ET DÉSIGNATION DES MEMBRES

- **une représentativité de toutes les communes au sein du conseil citoyen**
- ouvert à tous, sur la base du volontariat :
  - aux personnes habitant / travaillant sur le territoire (un questionnaire toutefois sur l'élargissement à des habitants hors CCLA)
  - à des personnes motivées et assidues :
    - sortie automatique en cas d'absences répétées
    - implication sérieuse et assidue dans les groupes de travail
  - à des personnes ayant une posture de citoyen de la CCLA (et non pas comme défenseur des intérêts de sa commune)
- des questionnements partagés sur la présence ou non d'élus, avec des avis nuancés sur le traitement spécifique à leur accorder :
  - présence d'élus dans le CC ? Sur Invitation ?
  - pas d'élus de la CCLA
  - peut-être des élus des communes ou sur invitations
  - pas d'élus dans le bureau
- Durée de l'engagement :
  - 1 an minimum
  - mandat du bureau 2-3 ans

## ARTICLE 3 - ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT

### Instance (/+ fréquence)

- Différentes instances au sein du CC :
  - **Une instance de pilotage / coordination**
    - Comité de pilotage (élu par le conseil) qui assure l'interface avec la CCLA
    - Bureau qui organise le travail du CC
  - **Des réunions plénières**
    - Assemblée ouverte avec pour missions : impliquer, consulter, restituer, désigner le bureau
  - **Des sous-commissions thématiques** (groupes de travail de 10 à 20 membres qui se mobilisent sur un sujet)
- Des coordinateurs (organisateur) et animateurs
- Des questions soulevées :
  - Créer des collèges par typologie de participants : acteurs économiques // citoyens ?
  - Bureau paritaire ?
- Fréquence mensuelle :
  - Bureau 1x /mois
  - 1x /mois
- Réunions dans des salles publiques mises à disposition (CCLA, communes etc).

## Implication entre les séances

- Travail en sous-groupes / sous-commissions suivant les thématiques, objectifs
  - Présence d'un animateur / coordinateur + secrétaire
  - Travail autonome
  - Des réunions régulières
  - Fréquence définie par les sous-commissions elles-mêmes / ou / convoquées par le bureau du CC.

## Communication interne

- Une communication entre membres :
  - Par email et/ou sur des outils de conversation de type WhatsApp
  - Par téléphone
  - Des espaces de stockage partagés (cloud)
- Des **comptes rendus** établis à chaque réunion et diffusés auprès de chaque membre.

## Communication externe

- lien à la population par voie de presse, flyers
- relais dans les newsletters et outils de communication de la CCLA
- utilisation d'outils numériques (type panneau Pocket)
- réunion publique 1\*/an, formation, enquêtes sur les lieux publics.

## ARTICLE 4 - RAPPORTS AVEC LA CCLA

- Présence de membres de la CCLA à certaines réunions plénières / commissions

### Implication entre les séances

- Comité de pilotage qui assure l'interface
- Recherche d'infos

### Communication interne

- Les élus donnent toutes les pièces d'un dossier qui composent le projet

## ARTICLE 5 ...

- « Plein d'autres choses à définir »

## ATELIER EN SOUS-GROUPES

### Panorama des réussites : que serait un conseil citoyen « réussi » ?

---

Réussite fabuleuse	Réussite visée	Réussite minimale	Échec
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Mise en action des propositions</li><li>▪ Conseil citoyen vote &gt;&gt; CCLA exécute</li><li>▪ Auto-animation populaire</li><li>▪ Implication quotidienne</li><li>▪ Agilité du groupe - adaptabilité</li><li>▪ Communication vers l'extérieur</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Force de propositions</li><li>▪ Groupes de travail + assemblée plénière</li><li>▪ Approches créatives / innovantes, en dehors des idées de la CCLA</li><li>▪ Ne pas se coller aux mandats : être dans la dynamique de groupe</li><li>▪ Motivation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Consultatif</li><li>▪ Représentativité minimale (âge, sexe, commune, socio-pro)</li><li>▪ Encadrement par des élus</li><li>▪ Ne pas coller aux subventions existantes mais identifier les problèmes existants</li><li>▪ Identifier les vrais problèmes</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ Faire du blabla</li><li>▪ Assemblée non représentative et nombre limité</li><li>▪ Encadrement « experts » comme alibi des élus</li><li>▪ Budget (limité)</li></ul>



Réussite fabuleuse	Réussite visée	Réussite minimale	Échec
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intégration possible des nouveaux arrivants sur le territoire</li> <li>▪ Conserver la mémoire culturelle du territoire</li> <li>▪ Réaliser des projets soutenus à 100 % par la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Projets / propositions répondant aux attentes et besoins des citoyens du territoire</li> <li>▪ Avoir des acteurs financiers</li> <li>▪ Transparence des propositions du conseil citoyen à l'ensemble des habitants</li> <li>▪ Solliciter et susciter des retours de la population du territoire</li> <li>▪ Être réellement représentatif</li> <li>▪ Le bon sens l'emporte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Hors sujet, ce n'est pas une option !</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aucun projet abouti dans la durée du mandat</li> <li>▪ Désertion des membres du conseil</li> <li>▪ Servir de « faire valoir » de la CCLA</li> <li>▪ Pas force de proposition</li> </ul>

Réussite fabuleuse	Réussite visée	Réussite minimale	Échec
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définir des commissions au sein du conseil citoyen selon les compétences et talents</li> <li>▪ Que le conseil citoyen formule des propositions</li> <li>▪ Pas de censure</li> <li>▪ Intelligence collective respectée</li> <li>▪ Établir une hiérarchie consensuelle entre CCLA et conseil citoyen sur les projets</li> <li>▪ Conseil citoyen indépendant</li> <li>▪ Rôle : think tank ou laboratoire d'idée sur le long terme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Que les projets émanent des membres du conseil citoyen</li> <li>▪ Que les projets disposent de moyens &gt;&gt; budget pour présentation et conception de projet au niveau recherche et développement - le conseil citoyen propose un budget à la CCLA</li> <li>▪ + un budget de fonctionnement minimum (par exemple pour visite de lieux)</li> <li>▪ Dialogue entre les idées du conseil citoyen et élus</li> <li>▪ Que le conseil citoyen accepte de travailler des sujets confiés par les élus de la CCLA</li> <li>▪ Réunion régulière = comité de consultation conseil citoyen / élus CCLA</li> <li>▪ 3 étapes : <ol style="list-style-type: none"> <li>1) idée soit du conseil citoyen soit de la CCLA &gt;&gt;</li> <li>2) un organe / création de groupe projet conseil citoyen qui réfléchit sur l'idée pour le présenter à tout le conseil citoyen (présence éventuelle de membres de la CCLA pour discuter, avec un petit budget pour approfondir l'idée)</li> <li>3) présentation adéquate en « comité de concertation mixte conseil citoyen CCLA » quand l'idée est mûre pour convenir d'un GO / NO GO</li> </ol> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Définir la liste des sujets que le conseil citoyen aimerait traiter ou aborder</li> <li>▪ Le conseil citoyen peut réfléchir sur le long terme</li> <li>▪ Le conseil citoyen est organisé en commissions thématiques qui se réunissent en comité de concertation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le conseil citoyen est juste une courroie de transmission</li> <li>▪ Que le conseil citoyen ne serve à rien</li> <li>▪ Que le conseil citoyen soit en opposition avec les élus</li> <li>▪ Pas de citizen washing de la part de la CCLA</li> </ul>

Réussite fabuleuse	Réussite visée	Réussite minimale	Échec
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consensus systématique</li> <li>▪ Pas de limite budgétaire</li> <li>▪ Etre / faire le lien / relais avec la population</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mise en œuvre des idées / propositions &gt;&gt; comment ? Exposer la proposition au conseil communautaire</li> <li>▪ Réalisations</li> <li>▪ Conseil citoyen vit à travers les mandats successifs</li> <li>▪ Aide à la décision des élus</li> <li>▪ Prise de décision avec des éléments objectifs (et non selon les intérêts personnels / individuels)</li> <li>▪ Divergence ( ? ) : approche créative / budget recherche et développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Compromis :</li> <li>▪ Questions : qu'on se pose ou saisie par la CCLA</li> <li>▪ Enrichissement du débat / partage de points de vue avec des personnes plus ou moins éclairées</li> <li>▪ Dans le cadre du projet de territoire</li> <li>▪ Être écoutés par les élus : propositions discutées en conseil communautaire</li> <li>▪ Charte de fonctionnement adéquat</li> <li>▪ Point de divergence : définition compétence / expertise / expérience / personnes éclairées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Pas d'écoute des élus</li> <li>▪ Pas de proposition parce que conseil citoyen trop divisé</li> <li>▪ Oublier l'intérêt collectif</li> </ul>